



CONTACT PRESSE

Jean-Paul AMARY

Tél : 01 43 61 23 38 / 06 07 30 73 79

E-mail : jean-paul@amary.com

OPCALIA Champagne-Ardenne

Corinne Valentin

Tél : 03 26 21 30 14

corinne.valentin@opcalia-ca.com

OPCALIA Champagne-Ardenne, acteur du dispositif de la charte d'engagement régionale "anti-crise"

Reims, le 2 mars 2010 – Afin d'optimiser les initiatives menées en Champagne-Ardenne, les partenaires sociaux ont décidé avec l'Etat et le Conseil Régional de signer une charte permettant un accompagnement réactif et des solutions alternatives pour les PME et PMI de Champagne Ardenne fragilisées par la conjoncture économique actuelle.

Cette charte permet de « positiver » la période de basse activité en permettant, aux salariés comme aux entreprises, de disposer des meilleures capacités de réaction au moment de la reprise économique et de renforcer la sécurisation des parcours professionnels des salariés champardennais par le biais d'actions de formation ; pour les dirigeants d'entreprise, de bénéficier d'un accompagnement économique à la définition et à la mise en oeuvre de leur stratégie.

Les dispositifs d'accompagnement mis en place s'adressent plus particulièrement aux entreprises touchées par les difficultés économiques - principalement les PME - PMI de moins de 250 salariés - ainsi qu'aux salariés qui subissent la baisse d'activité ou le chômage partiel, salariés peu ou pas qualifiés ou salariés dont la qualification les met en difficulté d'employabilité.

Interlocuteur naturel de l'entreprise dans le domaine de la formation professionnelle, OPCALIA Champagne-Ardenne sera le référent unique de ses entreprises adhérentes.

A propos d'OPCALIA (www.opcalia.com)

OPCALIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches)

Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).

OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.



Fonds social européen
Investir pour votre avenir